

André Yché : géopolitique et environnement



Les conséquences, pour le secteur de l'immobilier, du conflit qui se déroule à l'Est de l'Europe, concernent aussi les matériaux et le bois en particulier. C'est l'objet de cette analyse signée André Yché.

La tension inédite et durable qui grève désormais les relations entre la Russie et l'Occident ne peut qu'engendrer de multiples conséquences dont l'étendue demeure sous-estimée. Les secteurs énergétique et alimentaire viennent au premier rang des impacts économiques inéluctables pour l'Allemagne durement ébranlée par la suspension des perspectives de développement Nord Stream II, et dont les centrales électriques alimentées au lignite voient leur horizon d'exploitation bien plus prolongé que le fut celui de celle de Fessenheim, de même que pour le Moyen-Orient largement tributaire du blé ukrainien, cet ordre de préoccupation ne peut que revêtir une importance primordiale.

L'orientation des commandes d'équipement militaire calibrées à court terme par le chancelier fédéral à cent milliards d'euros constituera à cet égard un signal important : bénéficiant massivement à l'industrie d'armement américaine, elle préparera sans nul doute un premier assouplissement de l'embargo décrété solennellement dès les premiers jours de crise.

Dans le secteur immobilier, c'est le dynamisme de la filière bois et les perspectives des entreprises concernées qui ne peuvent qu'en souffrir. Pour des raisons de coût, mais surtout de qualité, ce sont les bois russes et scandinaves qui alimentent majoritairement la construction française, de telle sorte que le relais par le massif vosgien ou par la production du Lot-et-Garonne risque fort de n'être guère suffisant : les difficultés de l'industrie papetière nationale, illustrées par la transformation des actifs historiques du groupe Aussedat Rey (reconfiguration du site de Cran-Gevrier), de même que les restructurations permanentes du groupe Smurfit Kappa témoignent de cette faiblesse structurelle.

L'ensemble de la filière bois, constamment malmenée par de multiples concurrents au-delà même des Russes et Scandinaves, s'agissant par exemple des essences asiatiques et africaines, mérite donc une attention accrue, au risque de créer un « trou d'air » durable et une explosion des prix, de nature à remettre en cause un avenir prometteur pour l'industrie immobilière.

Alors même que le que la forêt française s'étend constamment, l'émiettement de la propriété, au-delà des forêts domaniales, et l'insuffisante sélection des espèces demeurent des obstacles majeurs dont la combinaison s'avère difficile à surmonter.





Quelques acteurs, comme la Société forestière, CDC Biodiversité, Woodeum et d'autres filiales de grands groupes constituent un pôle d'expertise capable d'apporter des réponses concrètes et surtout réalistes permettant de maîtriser un enjeu essentiel.

"La proximité des investissements dans le territoire est essentielle"



Au-delà d'un fort développement et d'une croissance à deux chiffres, BPE se veut avant tout une banque privée citoyenne et humaine où l'engagement rime avec proximité. Aurélie Tristant, membre du directoire de BPE et présidente de La Banque Postale Immobilier Conseil (LBPIC), et Jean-Marc Ribes, président du directoire de BPE, nous partagent leur vision et les actions menées par le groupe.

Décideurs. Vous avez basculé l'année dernière l'intégralité de votre gestion sous mandat en 100 % ISR...

Aurélie Tristant. C'était un engagement de longue date. Nous travaillons depuis cinq ans afin d'avoir une offre qui puisse donner du sens à l'épargne. Il était important pour nous de passer notre gestion sous mandat dans sa totalité en ISR, qui l'était à 80 % à fin 2020. Dès 2018, la gamme "Citoyen", au travers de titres vifs et d'un PEA, permettait aux clients d'investir en 100 % ISR. Nous avons ainsi accéléré et tenu nos engagements.

Vous êtes également actifs sur les Green Bonds... Quel est l'accueil des clients sur ces produits ?

La première obligation verte a été émise l'année dernière, sous forme d'un EMTN (Euro Medium Term Note), structuré avec La Banque Postale. Nous renouvelons l'expérience cette année avec une nouvelle émission de Green bonds. Il existe une vraie curiosité et un intérêt certain de nos clients pour des sous-jacents qui donnent du sens. Investir dans les secteurs de l'environnement, de la santé, de la transition énergétique... l'appétit est là, les volumes et la rapidité des collectes le montrent.

"Il existe une vraie curiosité et un intérêt certain de nos clients pour des sous-jacents qui donnent du sens"



Les clients sont-ils vraiment demandeurs ou piochent-ils simplement dans ce qui leur est proposé ?

Jean-Marc Ribes . Nous créons la demande aussi. Ils ne frappent pas à la porte pour savoir si l'on vend ce type de produits. Néanmoins, ils partagent nos valeurs citoyennes, l'ADN même du groupe BPE Banque Privée du groupe La Poste. Les produits ne sont que le reflet de cette identité. Il y a une cohérence, une convergence entre nos valeurs et ce que l'on propose, et les clients le ressentent.

A. T. . Il est fondamental d'expliquer comment et pourquoi sont construits les produits. La pédagogie autour de la méthodologie nous paraît indispensable. La crise sanitaire a fait que nos clients ont consacré davantage de temps à comprendre les sous-jacents des produits que nous leur proposons dans la diversification de leur épargne.

J.-M. R. . Nous ne les enfermons pas dans des produits ISR pour autant. Ils ont le choix, la diversité est grande. Finalement, ce sont eux qui décident.

En immobilier, comment intégrer les aspects environnementaux et sociaux ?

A. T. Avec la sélection des programmes que fait notre filiale LBPIC, en commençant par leur finalité, comme les résidences seniors et étudiantes, ou le financement du parc locatif social via des offres de démembrement avec les bailleurs sociaux. D'autre part, les bâtiments respectent dans leur construction les normes environnementales. Nous allons d'ailleurs déménager notre siège social sous peu au sein de la Poste du Louvre, immeuble entièrement réhabilité ayant reçu le label britannique BREEAM, le plus répandu au niveau international pour les performances environnementales.

"La pédagogie autour de la méthodologie nous paraît indispensable"**Cela fait partie de vos efforts opérationnels de neutralité carbone...**

ATBPE est neutre en carbone. Nous nous inscrivons dans le sillage du groupe La Poste, numéro un en Europe sur cette question. Cela consiste à participer à des mesures qui vont réduire les émissions carbone dans les transports, les bâtiments... Nous compensons intégralement nos émissions en participant à des programmes de reboisement dans les régions françaises ou de restauration des sols.

...qui font écho à votre véhicule d'investissement forestier...

J.-M. R. Il s'agit en effet d'un groupement forestier d'investissement de la Société forestière, filiale de la Caisse des dépôts et de CNP Assurances. À travers ce fonds, les clients achètent des parcelles de forêts françaises afin de la défendre et de la préserver.

A. T. Les clients aiment investir près de chez eux. Nous le ressentons réellement. La proximité des investissements dans le territoire est essentielle. Nous le voyons également lorsqu'ils investissent dans des parcs éoliens ou des fermes solaires avec Lendopolis, pour lesquels les souscripteurs habitent majoritairement dans les régions où sont déployés les projets.

J.-M. R. Cela rejoint notre approche de maillage local. Les implantations où nous ouvrons des points de vente se font via les espaces de banque privée dans les bureaux de poste, au plus proche des clients.



Parlons d'engagement sociétal au sens large...

J.-M. R. Tout notre engagement au niveau du handicap est très marquant pour notre groupe. Nous faisons d'abord, nous communiquons après. Un recrutement sur deux aujourd'hui est une personne porteuse de handicap, ce qui est assez innovant. Il s'agit de notre mesure phare. En tant que banque privée, ce n'était pas forcément intuitif. À partir du mois de mars, un centre de marche accueillera à la Poste du Louvre des personnes paraplégiques afin qu'ils puissent faire un parcours de sport, être en position debout et marcher, avec des exosquelettes développés par la start-up française Wandercraft. Ça n'existe nulle part dans le monde. L'Institut pour la recherche sur la moelle épinière et l'encéphale (IRME) est également partenaire du projet. Les séances de marche d'une heure sont financées par les dons de nos clients et de nos partenaires à travers une offre philanthropique. Nous allons de surcroît créer à l'étage un job center, et ainsi mettre à disposition de nos clients chefs d'entreprise des locaux pour réaliser des entretiens d'embauche de personnes handicapées.

A. T. Tenir dans la durée est indispensable, être régulier et embarquer chaque année nos clients et collaborateurs. Nous souhaitons élargir l'offre philanthropique à d'autres grandes causes, parmi lesquelles la violence faite aux femmes. Pour cela, nous nous appuyons sur Make.org avec qui nous partageons la démarche d'exprimer concrètement l'utilité des dons et de les pointer sur des projets très concrets.

Enjeux environnementaux, sociaux... même combat ?

A. T. Tout part d'un prisme commun, de banque privée positive, citoyenne et innovante. Évidemment vous avez des sujets généraux de gouvernance et de société, d'inclusion, de mixité... qui se déclinent dans l'offre avec des produits qui donnent du sens, notamment sur les aspects de durabilité et d'environnement. C'est un tout, qui s'inscrit dans une démarche globale, illustrée par la notation de l'indice de positivité de BPE, depuis 2020, par l'Institut de l'économie positive, qui englobe une multitude de dimensions.



Icade soutient le développement de puits carbone en France



Z

Icade a retenu la Société Forestière de la Caisse des Dépôts, Alliance Forêts Bois, et STOCK (start up issue d'Urban Odyssey), pour développer 14 projets forestiers et 2 programmes agricoles , qui contribueront à compenser pour partie ses émissions carbone.

Répartition géographique, diversité des essences, qualité et nature des co bénéfices (biodiversité, emploi local, filière bois construction), coût d'investissement en euros/tonnes de CO₂ labellisées et caractère exceptionnel du site : autant de critères ayant conduit à la sélection de ces projets et de ces trois opérateurs.

Au total, plus de 500 000 arbres seront ainsi plantés par Icade au sein de forêts françaises dans les cinq prochaines années , et ce exclusivement dans le cadre de projets labellisés bas carbone.

La foncière tertiaire, qui est d'ores et déjà alignée sur la trajectoire 1,5° C , investira 2,7 millions d'euros d'ici 2025 pour compenser l'impact carbone résiduel de ses consommations énergétiques (soit 92 000 tonnes de CO₂ compensées entre 2019 et 2025).

Ces investissements , significatifs en terme de compensation résiduelle , interviennent en sus des investissements réalisés par Icade pour réduire ses émissions carbone , notamment par des modalités de construction (rénovation, réemploi, matériaux biosourcés,...) toujours plus performantes sur le plan environnemental.





www.immoweeek.fr

Famille du média : Médias professionnels

Audience : 6992

Sujet du média : Maison-Décoration

21 Janvier 2022

Journalistes : Valérie

Garnier

Nombre de mots : 2601

p. 2/2

[Visualiser l'article](#)

Les trois opérateurs



- La Société Forestière gère pour le compte de tiers, dont 50 % d'institutionnels, près de 300 000 hectares de forêts, en s'efforçant d'optimiser leur gestion dans une double perspective écologique et économique.
- Première coopérative experte de la gestion forestière, Alliance Forêts bois intervient sur tout le territoire, en amont et en aval, pour une production dédiée au bois d'œuvre, au bois énergie et industrie. Une coopération est également en cours avec les équipes d'Urbain des Bois, la filiale construction bois d'Icade.
- STOCK est un opérateur dédié à la compensation carbone sur le territoire français, utilisant un label développé par le ministère de la Transition Écologique. Son objectif : l'accélération de la lutte contre le réchauffement climatique, en permettant l'émergence de projets locaux plus vertueux et à proximité des entreprises. En investissant dans cette structure via son start up studio Urban Odyssey, Icade soutient le développement de solutions bas carbone innovante et responsables.





La chasse au carbone, nouveau cheval de bataille du Siphem

SAUVETERRE-DE-GUYENNE

Le Siphem (Syndicat intercommunal pour l'habitat et la maîtrise de l'énergie) basé à Gironde-sur-Dropt, qui dispense ses conseils et ses aides en matière d'économies d'énergie et d'amélioration de l'habitat sur 122 communes de l'Entre-deux-Mers, se préoccupe maintenant de la gestion des bois et forêts d'une partie du Sud-Gironde. En association avec l'Union régionale des collectivités forestières, le syndicat, via des réunions d'information, essaie de sensibiliser élus et propriétaires de parcelles boisées à la bonne gestion des bois et forêts pour absorber le plus de carbone possible.

On sait maintenant que le dioxyde de carbone (CO₂), surtout celui produit en excès par les activités humaines, est une menace pour la planète comme gaz à effet de serre. Une partie des excédents, grâce au mécanisme de photosynthèse, est fixée par les forêts, qui comme les plantes ou l'eau, capturent du CO₂. Mais des forêts mal entretenues, avec de vieux arbres, génèrent aussi du CO₂, d'où la nécessité de suivre



Sébastien Diaz (à gauche) expliquant le passé et l'avenir de la forêt.

PH: PM

les plantations et d'utiliser les différentes essences arrivées à maturité pour des besoins si possible locaux : construction, chauffage et autres.

La réunion organisée récemment à Sauveterre avait ainsi pour but d'apprendre aux participants à faire des bilans carbone, où entre en ligne de compte chaque étape de la fabrication d'un objet ou d'une construction. Un mode de calcul qui permet de constater qu'une voiture électrique, entre sa réalisation et son élimination, aura un bilan carbone négatif supérieur à celui d'un vieux camion.

La rencontre s'est terminée par une visite dans les bois de l'ancien maire, Yves d'Amécourt : 40 hectares d'un seul tenant composés de petites parcelles échangées ou rachetées patiemment par la famille d'Amécourt. Lors de cette visite, Sébastien Diaz, de la Société Forestière, a expliqué aux participants l'utilité de ces petites parcelles qui, il y a encore 50 ans, avec différentes essences, couvraient une grande partie des besoins d'une exploitation agricole jusqu'aux douelles pour faire des tonneaux. Le propriétaire des lieux a rappelé que depuis 40 ans, le

prix du bois, comme celui de beaucoup de productions agricoles, avait peu évolué, et qu'à cette époque le reboisement d'une parcelle coupée correspondait à 20 % du produit de la vente alors que maintenant il est de 80 %, d'où un désintérêt pour l'exploitation forestière des petites et moyennes surfaces.

C'est d'ailleurs à ce problème de surfaces boisées pas entretenues et génératrices de CO₂ que le SIPHEM s'attaque en proposant conseils pour les reboisements, et aides pour l'obtention de subventions et la vente de bois.

Patrick MARICHAL





ENTREPRISES

La SCET accompagne les transitions environnementales des territoires

Après une période difficile, le cabinet de conseil stratégique et d'appui opérationnel, filiale de la Banque des territoires de la CDC, vise un retour à l'équilibre début 2023 au plus tard. Son nouveau directeur général, Romain Lucazeau, mène un plan de transformation ambitieux.

A l'heure où la Caisse des Dépôts (CDC) s'apprête à céder au fonds Tikehau 42 % du capital d'Egis, pour n'en posséder plus que 34 %, la SCET – qui a donné naissance à la société d'ingénierie par un spin-off – s'inscrit, elle, plus que jamais dans l'écosystème du groupe public. De fait, si Egis réalise près de 80 % de son activité à l'étranger, le cabinet de conseil stratégique et d'appui opérationnel, filiale de la Banque des territoires, se veut, lui, un maillon essentiel dans l'ancrage territorial du bras financier de l'Etat.

Anciennement « Société centrale d'équipement du territoire », depuis sa création en 1955, son acronyme signifie désormais « Services, conseil, expertises, territoires ». Car après un lent déclin, jusqu'à perdre une dizaine de millions d'euros et alerter la Commission de surveillance de la Caisse sur la gravité de la situation, la SCET a depuis quelques mois un nouveau patron, Romain Lucazeau, chargé de mettre en œuvre le plan stratégique validé par la dite Commission et par son actionnaire.

« A la Caisse, on constate que l'on n'a pas assez de projets à soutenir dans le cadre du plan de relance. Et pourtant, les besoins d'ingénierie territoriale montent et avec une exigence

de professionnalisation. La SCET entend y répondre », explique ce Normalien, venu du cabinet de conseil en stratégie Roland Berger. Et de constater que, « dans le cadre du PIA, le Programme d'investissements d'avenir, nombre d'acteurs ne savent pas faire le montage de projets ».

Professionnalisation

Le cabinet s'organise autour de 5 grandes activités : le développement territorial, avec pour clients les collectivités territoriales, pour les deux tiers en direct et pour un tiers indirectement ; la « Fabrique des territoires », sur les projets urbains et les questions d'urbanisme réglementaires ; l'accompagnement des SEM/SPL, sociétés privées à capitaux publics, avec du conseil en stratégie et opérationnel ; celui des acteurs de l'habitat social sur la performance opérationnelle des bailleurs. Sans oublier le conseil aux porteurs de projets privés face aux collectivités, comme cet acteur de la pisciculture norvégien qui projette d'implanter un grand bassin en Ile-de-France. Il peut aussi compter sur l'expertise d'autres filiales de la Caisse, CDC Biodiversité et Société forestière. Par ailleurs, la SCET édite la revue « Urbanisme ».

Avec 12 bureaux dans l'Hexagone et quelque 350 consultants, le cabi-

net dispose d'une empreinte territoriale et d'une connaissance du terrain uniques dans le paysage du conseil. Avec le soutien des syndicats à son plan de transformation, Romain Lucazeau table sur un retour à l'équilibre des comptes « début 2023 au plus tard ». — A. Bo.

« A la Caisse, on n'a pas assez de projets à soutenir dans le cadre du plan de relance. Et pourtant, les besoins d'ingénierie territoriale montent. »

ROMAIN LUCAZEAU
Directeur général
de la SCET



✓ SYLVICULTURE ET SANTÉ DES FORÊTS

>>> Paiement pour service de biodiversité ? Atelier au Congrès UICN

Au sein du Congrès mondial de la nature qui s'est déroulé à Marseille du 3 au 11 septembre 2021, une journée forestière organisée par la Caisse des dépôts et consignation (CDC) a accueilli deux ateliers sur les paiements pour service environnementaux (PSE), notamment aux forestiers, animé par la Société forestière filiale du groupe CDC, avec CDC Biodiversité. Ils étaient intitulés « Biodiversité et PSE : mode d'emploi » et « Faut-il mettre la forêt sous cloche pour préserver la biodiversité ? ».

Ce sont les dispositifs de rémunération des PSE expérimentés qui ont surtout été examinés. Il existe des PSE publics destinés aux agriculteurs* - pour qu'ils changent de pratiques (légumineuses dans les assolements...) ou structurent les paysages (haies, milieux humides, système agroécologiques...). L'autre voie pour une rémunération consiste en la recherche d'investisseurs**. Responsable d'études au Département finance durable de Crédit Mutuel Arkéa, Florence Marchand a présenté un projet breton de PSE à des agriculteurs pour restaurer un couvert végétal qui prévienne les inondations, celles-ci étant défavorables à l'organisme bancaire et assurantiel. Difficulté rencontrée : trouver un langage commun pour l'établissement des contrats, les agriculteurs étant moins habitués aux matières juridiques que les banquiers. Évoquée

aussi : la nécessité de soutien public et de meilleure intégration des co-bénéfices...

Investir dans la biodiversité en forêt

Côté forêt, Cécile de Coincy, directrice de projets Solutions fondées sur la forêt de la SF, a expliqué qu'elle cherchait des investisseurs prêts « à investir dans des services écosystémiques » pour des propriétaires dont la SF gère les forêts (300.000 ha), et auxquels elle conseille, dans certains cas où en est repérée la nécessité, un projet en faveur de la biodiversité : dragage d'étang, renaturation de lagune, trame verte de feuillus pour la continuité écologique, voire mise en défend d'une zone, etc. Un état zéro de la biodiversité - indice de biodiversité potentiel élaboré par le CNPF, habitats forestiers - est défini (systématiquement désormais que la SF a rejoint le plan « Engagés pour la nature » (label de l'Office français de la biodiversité)), puis contrôlé tous les 5 ans-7 ans.

Le moyen de favoriser la biodiversité existe aussi au travers de la sylviculture. Pour Marie-Hélène Lachand responsable du portefeuille forestier à la Direction de la gestion des actifs de la CDC, il paraît indispensable de marchandiser à terme les services environnementaux car la nouvelle sylviculture associée à la biodiversité a un coût. Aujourd'hui, en tant que propriétaire forestier (60.000 ha) engagé, la CDC - ayant une mission d'intérêt général - le prend en charge. Elle va développer la double certification. Elle souscrit aux mélanges



LES BRÈVES NOUVELLES



d'essences, et a prévu de limiter les coupes rases.

* Ils ont été présentés par Catherine Conil, cheffe du bureau de l'agriculture et de l'alimentation durables, Commissariat général au développement durable (CGDD), Ministère de la transition écologique

** Cette voie en projets agricoles a été présentée par Sophie Menrd, Cheffe de projets de la Mission économie de la biodiversité, CDC Biodiversité

Sylviculture favorable à la biodiversité

Interrogé lors des ateliers du Congrès UICN, Hervé Jactel, directeur de Recherche à l'Inrae en écologie forestière, a été clair : la forêt doit être mélangée, pour une diversité multi-taxinomique augmentée. Une méta-analyse de 600 études a prouvé un gain de résistance de 15 à 50 % à certains insectes pour les forêts mélangées, a-t-il précisé. Et également : la productivité n'en patit pas. Et encore : ce qui est important est l'identité des essences plus que le nombre (2-3 aussi bien que 50), ce qui invite à imaginer une diversité selon les conditions locales de milieu et de marché ; la sylviculture peut-être pied à pied, en ligne, en bande... La marqueterie à l'échelle du paysage est moins efficace que la mélange à l'échelle du peuplement.

Beaucoup de travaux de recherche s'attachent à identifier les effets des coupes rases sur les différents groupes taxonomiques en fonction de seuils de surface, mais cela s'avère complexe, a noté Hervé Jactel, qui a aussi souligné l'existence d'une « troisième voie » expérimentée en Amérique du Nord et en Scandinavie : la coupe par rétention.

La coupe à rétention variable (CRV), considérée comme une alternative à la coupe totale, est ainsi décrite par le consortium en foresterie de Gaspésie-les-Îles (Canada) : elle laisse des arbres sur pied sur le parterre de coupe, et permet de conserver des attributs propres aux forêts ayant subi une perturbation naturelle (incendie, épidémie d'insectes, chablis). Bien qu'une rétention de 12 à 20% comporte des avantages pour la faune, son potentiel pour préserver significativement la biodiversité forestière est discuté.



Photo : Sylvain Gaudin - CRPF CA © CNPF

>> FCBA : production de plants d'eucalyptus et profilage de pins maritimes

« Le développement de la culture de l'eucalyptus – des espèces bien particulières très différentes de celles cultivées ailleurs en Europe et dans le monde – à l'échelle d'un millier d'hectares en Aquitaine, répond à un besoin de diversification et d'approvisionnement en matière première de sites industriels de production de papier, bioénergie et chimie verte, majoritairement localisés en région Nouvelle-Aquitaine. Le facteur limitant majeur est la disponibilité en plants », indique l'institut technologique FCBA dans son rapport annuel 2020, dans lequel il fait le point sur les projets aboutis au cours de cette année. Le projet de transfert de techniques de production de plants d'eucalyptus, financé par la région avec une dotation du ministère en charge de l'Agriculture, fait partie de ceux-ci. Le projet dirigé par Luc Harveng a consisté « à transférer la technologie FCBA nécessaire à la production de pieds mères à haute performance permettant aux pépinières forestières de produire en grande quantité et à coût mesuré les quantités nécessaires pour alimenter le programme de développement de la culture de l'eucalyptus en région Nouvelle-Aquitaine ». Le transfert a eu lieu : « Le volet dédié au bouturage a permis à Forelite (Groupe Alliance forêts bois) d'améliorer son processus de bouturage. Basé sur les deux variétés forestières homologuées depuis 2012, le projet a débouché sur le transfert complet de la multiplication in vitro aux Pépinières Martailac avec une extension en cours aux variétés forestières et ornementales plus récentes. Un second projet est en préparation pour étendre la gamme des espèces concernées ».

Dirigé par Sandrine Debille, un autre projet sylvicole a abouti en 2020, intitulé « Ressources génétiques et innovation variétale chez le pin maritime », financé par la DRAAF Nouvelle-Aquitaine et la région Nouvelle-Aquitaine, avec dotation du ministère. « Depuis l'initiation du programme d'amélioration génétique chez le pin maritime dès les années 1960, de nombreuses variétés améliorées notamment pour leur croissance et leur rectitude ont été développées. Au cours des différents cycles de sélection, des erreurs



Étapes de la production de plants d'eucalyptus des variétés FCBA basée sur le bouturage à partir de plants in vitro. A : multiplication in vitro ; B : enracinement ; C : transfert en serre ; D : fin de croissance en serre ; E : parc à pieds mères alimentant le bouturage ; F : récolte d'une parcelle : seul le tronc est exporté et l'arbre repousse sans intervention pour une nouvelle période de croissance (en taillis). *Série de photos : FCBA.*

d'identité d'arbres ont été accumulées entraînant une imprécision sur les valeurs génétiques des individus et donc une diminution du gain génétique potentiel dans les variétés améliorées », souligne FCBA. L'Institut a ainsi contribué au volet 1 du projet ayant pour objectif d'assurer la traçabilité de l'ensemble des individus de la population d'amélioration.

6.407 arbres issus des populations d'amélioration landaises G0 et G1 ont été vérifiés soit 373 génotypes G0 et 1064 génotypes G1 à raison de 3 à 15 copies par génotype. « Après correction des erreurs

d'adéquation profil moléculaire/génotype, 366 profils moléculaires uniques pour les G0 et 1061 pour les G1 ont été identifiés », explique FCBA. « Dans un second temps, l'identité du père et de la mère (le pedigree) de chaque G1 a été vérifiée ».

De nouvelles stratégies de sélection basées sur le marquage moléculaire sont visées, et la création de variétés décrites comme « mieux adaptées aux évolutions environnementales (changement climatique, arrivée de nouveaux pathogènes...) et économiques (volet 2 développé par Inrae) ».

Communiqué de presse

Transition écologique en Nouvelle-Aquitaine - Bordeaux Métropole, la Banque des Territoires, CDC Biodiversité et la Société Forestière signent une convention de partenariat

Bordeaux, le 28 septembre 2021

La Banque des Territoires, Bordeaux Métropole, CDC Biodiversité et la Société Forestière signent une convention de partenariat en faveur de la transition écologique et du développement maîtrisé et solidaire de la métropole, au service de la qualité de vie des habitants et en coopération avec les territoires voisins.

Classée parmi les villes les plus embouteillées de France, Bordeaux Métropole souhaite améliorer la mobilité en facilitant les déplacements sur son territoire, en améliorant son accessibilité et en limitant la congestion métropolitaine, tout en répondant aux objectifs du plan climat.

Après un développement urbain très important ces dernières années et au cours desquelles la production d'habitat a été renforcée, la volonté est aujourd'hui de placer l'habitant au cœur du projet urbanistique.

Concernant les activités économiques, la métropole bordelaise soutient les entreprises frappées par la crise sanitaire. Dans la durée, elle souhaite soutenir les petites et les grandes entreprises à diversifier et à transformer leur activité vers de nouvelles activités durables.

L'impératif de la transition écologique, va donc constituer, pour Bordeaux Métropole, le fil de l'intervention publique pour devenir une métropole à énergie positive et bas carbone, et l'adapter aux changements environnementaux.

Pour relever ces défis, Bordeaux Métropole renforce ses liens et coopérations avec les territoires voisins (27 intercommunalités girondines). Cette politique de coopération et de réciprocité entre la Métropole et les territoires proches permettra d'amener des réponses concrètes aux préoccupations quotidiennes des citoyens, tout en préparant collectivement l'avenir.

Ainsi, avec ce partenariat pluriannuel (2021-2026) 5 axes stratégiques ont été identifiés par Bordeaux Métropole :

- accompagner la transition écologique en faveur du climat et de la qualité de vie de ses habitants ;
- favoriser un urbanisme privilégiant l'habitant autant que l'habitat ;
- favoriser toutes les mobilités ;
- soutenir le développement économique, l'insertion et les emplois locaux pérennes ;
- développer les coopérations territoriales avec les territoires voisins.

Dans ce cadre-là, la Banque des Territoires mettra à disposition de Bordeaux Métropole l'ensemble de ses moyens d'intervention :

- ingénierie territoriale : sous forme d'expertise interne et de cofinancement de missions d'étude ;
- solutions de financement sous forme de prêt de moyen et long terme sur fonds d'épargne, d'apports en fonds propres pour la structuration de sociétés de projet et d'autres financements innovants ;
- opérateur pour la gestion directe et indirecte de projets, notamment en matière de logements.

CDC Biodiversité proposera son conseil et son intervention en tant qu'opérateur pour la mesure de l'empreinte biodiversité, la mise en œuvre d'actions de renaturation de long terme ou encore le suivi de la performance biodiversité.

La Société Forestière, gestionnaire d'actifs forestiers investie dans une sylviculture responsable et engagée, mobilisera son ingénierie et compétences pour favoriser les synergies locales autour de projets de territoires valorisant les externalités et aménités du patrimoine forestier et de l'arbre en ville. La convention de partenariat a été signée ce jour par Alain Anziani, président de Bordeaux Métropole, Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, Marc Abadie, président de CDC Biodiversité, Guillaume Silande, directeur de l'Agence Grand Sud-Ouest de la Société Forestière.

A propos de Bordeaux Métropole

Structurée en métropole depuis le 1er janvier 2015, Bordeaux Métropole regroupe 28 communes réparties sur les deux rives de la Garonne. Elle compte actuellement près de 750 000 habitants. Cinquième métropole française de part sa population, la métropole bordelaise connaît une dynamique importante ces dernières années.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

À propos de CDC Biodiversité

CDC Biodiversité imagine et adapte des solutions économiques, écologiques et financières pour mettre en œuvre des actions concrètes de restauration et préservation de la biodiversité, dont elle peut assurer la gestion sur le long terme. Filiale de la Caisse des Dépôts, créée en 2007, elle a pour mission de concilier biodiversité et développement économique au service de l'intérêt général.

Pionnière en matière de compensation écologique, elle développe également des innovations globales en matière de biodiversité, adaptées aux besoins des tous les acteurs publics et privés, en privilégiant les solutions fondées sur la nature. Elle porte le Programme Nature 2050 et a lancé en 2020 le Global Biodiversity Score, un outil de mesure d'empreinte biodiversité.

www.cdc-biodiversite.fr |  

A propos de la Société Forestière de la Caisse des Dépôts

Acteur de référence de la filière forêt-bois depuis 1966, la Société Forestière construit pour ses clients, en France et à l'international, une gamme innovante et unique de solutions et de services intégrés, nourrie de l'expérience de terrain développée par ses collaborateurs. Filiale du Groupe Caisse des Dépôts, agréée par l'AMF, elle gère les actifs forestiers de la majorité des investisseurs institutionnels français, de Groupements Forestiers et de particuliers. Intervenant sur plus de 300 000 hectares, la Société Forestière réunit les compétences et expertises de plus de 170 spécialistes travaillant au plus près du patrimoine de ses clients grâce à son réseau d'agences régionales. Sa gestion durable est certifiée ISO 9001 et ses forêts sont éco-certifiées PEFC. Mobilisée sur des projets de territoires, elle investit dans une sylviculture responsable et engagée, valorisant les externalités et aménités du patrimoine naturel forestier (puits de carbone, régulation de la température et de l'humidité, ...) et favorisant les co-bénéfices (biodiversité, paysages, emploi local...).

Contacts presse :

Banque des Territoires Nouvelle-Aquitaine – Groupe Caisse des Dépôts

Pascale Artaz - pascale.artaz@caissedesdepots.fr – 05 56 00 01 93

 @BdT_NAquitaine

CDC Biodiversité

Isabelle JULLIEN-CHAZAL - isabelle.jullien-chazal@cdc-biodiversite.fr –

01 80 40 15 07 – 06 86 14 93 15

Société Forestière de la Caisse des Dépôts

Sophie Lestonnat - sophie.lestonnat@forestiere-cdc.fr - 01 40 39 81 06

Plus d'informations sur : www.forestiere-cdc.fr



**Assurons
un monde
plus ouvert**



Communiqué de presse

Paris, le 21 septembre 2021

CNP Assurances acquiert son premier domaine agroforestier dans le Gers avec l'expertise de la Société Forestière

Conseillée par la Société Forestière, CNP Assurances a acquis en juillet dernier un premier domaine agroforestier de 62 hectares dans le Sud-Ouest de la France (Gers).

Investisseur responsable et premier propriétaire privé en France avec 56 000 hectares de forêts certifiés PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification), CNP Assurances confie la gestion durable de son patrimoine forestier à la Société Forestière avec plusieurs objectifs : sécurité, biodiversité et anticipation du changement climatique.

Avec la Société Forestière, CNP Assurances a acquis en juillet dernier dans le Sud-Ouest de la France (Gers) une exploitation agricole de 62 hectares gérée selon le système de l'agroforesterie. Contribuant à la lutte contre le réchauffement climatique et à la préservation de la biodiversité, l'agroforesterie est une pratique associant arbres, cultures et/ou animaux sur une même parcelle agricole.

CNP Assurances et la Société Forestière ont ainsi planté plus de 6 000 arbres sur les terres agricoles. L'agriculteur, qui loue désormais les terres, y applique une agriculture biologique. Les arbres sont la propriété du bailleur, ce qui représente une pratique innovante. Avec cette première acquisition, CNP Assurances souhaite contribuer à l'amélioration dans les systèmes agricoles :

- de la qualité des sols, de leur fonctionnement et de leurs rôles,
- de la qualité de l'eau et de sa régulation,
- de la biodiversité tant animale que végétale,
- de la capacité d'accueil des pollinisateurs,
- du stockage de carbone dans le sol.

Pour réaliser cette acquisition, CNP Assurances a été accompagnée par la Société Forestière de la Caisse des Dépôts, spécialiste de la transaction et de la gestion forestière et foncière.

« Investisseur responsable, CNP Assurances poursuit sa lutte contre le réchauffement climatique et développe sa politique en faveur du maintien de la biodiversité illustrée par la signature, il y a quelques jours, du Finance for Biodiversity Pledge. Cette première expérimentation d'une exploitation agricole gérée selon les principes innovants de l'agroforesterie participe de cet engagement pour la transition écologique » souligne Josselin Kalifa, directeur des investissements France de CNP Assurances.

« Outre des revenus complémentaires par la production de bois et de services écosystémiques de qualité, après tant d'années de remembrement et de destructions de nombreuses haies, l'agroforesterie réconcilie les agriculteurs avec les arbres. » ajoute Jean-Pierre Mesnil, directeur des Investissements Forestiers et Fonciers de la Société Forestière de la Caisse des Dépôts.

À propos de CNP Assurances

Acteur de référence sur le marché français de l'assurance de personnes, CNP Assurances est présent dans 19 pays en Europe, notamment en Italie, et en Amérique latine. Avec une forte activité au Brésil, son 2^e marché. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances compte plus de 36 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 12 millions en épargne/retraite. Conformément à son modèle d'affaires, ses solutions sont distribuées par de multiples partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, physique ou digital, ainsi qu'aux besoins de protection et de facilitation des parcours de vie des clients de chaque pays.

Cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998, CNP Assurances est filiale de La Banque Postale. La société affiche un résultat net de 1 350 M€ en 2020.

À propos de la Société Forestière

Acteur de référence de la filière forêt-bois depuis 1966, la Société Forestière construit pour ses clients, en France et à l'international, une gamme innovante et unique de solutions et de services intégrés, nourrie de l'expérience de terrain développée par ses collaborateurs. Filiale du Groupe Caisse des Dépôts agréée par l'AMF, elle gère les actifs forestiers de la majorité des investisseurs institutionnels français, de Groupements Forestiers et de particuliers. Intervenant sur plus de 300 000 hectares, la Société Forestière réunit les compétences et expertises de plus de 170 spécialistes travaillant au plus près du patrimoine de ses clients grâce à son réseau d'agences régionales. Sa gestion durable est certifiée ISO 9001 et ses forêts sont éco-certifiées PEFC. Mobilisée sur des projets de territoires, elle investit dans une sylviculture responsable et engagée, valorisant les externalités et aménités du patrimoine naturel forestier (puits de carbone, régulation de la température et de l'humidité, ...) et favorisant les co-bénéfices (biodiversité, paysages, emploi local...).

Contacts

CNP Assurances

Florence de Montmarin 01 42 18 86 51
Tamara Bernard 01 42 18 86 19
Caroline Ceintrey 01 42 18 85 73

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous sur :    

Société Forestière de la Caisse des Dépôts

Sophie Lestonnat 01 40 39 81 06

sophie.lestonnat@forestiere-cdc.fr

Plus d'informations sur : www.forestiere-cdc.fr

